

Informations de base	
2023/2968(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Conditions pour la classification, sans essais, des lambris et revêtements muraux extérieurs en bois massif en ce qui concerne leur réaction au feu Complétant 2008/0098(COD) Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
10/11/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)07486	
10/11/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/11/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/02/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2968(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2008/0098(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	IMCO/9/13644

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2023)07486	10/11/2023	
Document annexé à la procédure	C(2024)1077	26/02/2024	